



Mercredi 9 février, QG de campagne de Valérie Pécresse

Valérie Pécresse

Participants

Pour les Associations Familiales Catholiques : Pascale Morinière, présidente nationale des AFC et Pierric Mallié-Arcelin, délégué général de la CNAFC.

Pour l'équipe de campagne de Valérie Pécresse : Philippe Gosselin, Anne-Claire Tyssandier et Albane Duteurtre-Huard, membres du pôle société civile.

L'entretien a duré un peu plus d'une heure, dans une ambiance courtoise et studieuse.

La famille

Après un rappel par Pascale Morinière de la mission des AFC de promotion de la famille dans cette campagne présidentielle et de leurs 44 propositions transmises quelques semaines auparavant, Philippe Gosselin a tenu d'emblée à nous préciser que Valérie Pécresse avait conscience des « coups de rabot » successifs portés depuis 10 ans à la politique familiale et des conséquences sur la baisse régulière de la natalité depuis lors. Il a assuré qu'elle était très avertie de la distinction entre la politique sociale -nécessaire par ailleurs- et la politique familiale, et qu'elle avait dès la fin de l'été 2021, c'est-à-dire avant le congrès de décembre 2021 départageant les candidats LR, fait de cette dernière un axe fort de sa candidature, répété depuis régulièrement. Philippe Gosselin ayant évoqué les « familles traditionnelles », les AFC ont rappelé qu'il n'existait pas « différentes formes de familles » mais des familles unies et des familles qui ont échoué à le rester et traversent de multiples difficultés économiques, sociales et psycho-éducatives.

Politique familiale

Les AFC ont pu alors partager certains points d'accord avec le programme de la candidate, comme l'augmentation du plafond du quotient familial -voire son déplafonnement-, le retour à l'universalité et la revalorisation des allocations familiales, le maintien des excédents de la branche famille à la branche famille, ou l'opposition ferme à la GPA.

Ils ont aussi discuté d'autres mesures de la candidate. Les AFC ont par exemple appelé l'attention sur l'efficacité d'une allocation familiale au premier enfant, à la condition expresse qu'elle ne soit pas financée au détriment du montant de l'allocation des enfants suivants.

Les 44 propositions politiques des AFC

A la demande de leurs interlocuteurs, les AFC ont aussi précisé certaines de leurs propositions concrètes pour les familles en particulier celles qui concourent à prévenir les ruptures conjugales comme la préparation au mariage civil et le remboursement des séances de conseil conjugal par les CAF ; mais aussi

les questions de genre à l'école, le libre-choix entre le père et la mère pour prendre un congé parental, l'abondement du congé parental par les communes ou l'augmentation du plafond de la garantie VISALE.

Social

En référence à une émission télévisée du 31 janvier, et à propos de la GPA et des questions de société, les AFC ont tenu à faire préciser les propos de Valérie Pécresse affirmant : « mes convictions évoluent avec celles de la société ». Philippe Gosselin a reconnu que cette phrase était maladroite et exprimait mal la pensée de la candidate. Anne-Claire Tyssandier a affirmé que connaissant bien la candidate, il ne s'agissait pas du fond de sa pensée. Les AFC seront néanmoins particulièrement attentives aux propos de la candidate sur ces sujets dans les semaines à venir.

Enfin les AFC ont insisté pour que la candidate se prononce explicitement et publiquement sur l'euthanasie et appelé à un plan plus ambitieux que l'actuel en matière de soins palliatifs.

